



## COMMUNIQUE DE L'USP du 12 mai 2020

### MARIOTTI : DEMISSION !

Le 8 avril, Christophe Lannelongue, directeur de l'Agence régionale de santé du Grand Est a été démis de ses fonctions par Olivier Véran après avoir défrayé la chronique par ses propos indécents : « Il n'y a pas de raison de remettre en cause le Copermo (Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers) pour le CHRU de Nancy » qui prévoyait la réorganisation totale de ses infrastructures, la suppression de 174 lits et 596 postes. Ceci au moment où la région Grand Est subissait de plein fouet l'épidémie de Covid-19. Le 23 avril, Guy Collet et Gérard Vincent, directeurs d'hôpitaux, anciens de la FHF, dans un entretien avec *Le Monde*, affirment le « cadre de performance » de transformer l'hôpital public en établissement privé pour être rentable et performant sur le marché du soin.

Ce que les uns et les autres ont dit ou écrit, Pascal Mariotti le fait !

Directeur depuis 2017 de l'hôpital Le Vinatier à Bron (69), il illustre à lui tout seul les trois dérives qui détruisent l'hôpital public et plus particulièrement la psychiatrie.

Dérive financière, qui vise à faire de l'hôpital une entreprise rentable sur un marché du soin. Alors que la tarification à l'activité sévit et est dénoncée partout, elle guette la psychiatrie. Rien n'arrête Pascal Mariotti dans la politique de restructuration d'unités, en pleine crise sanitaire, sous couvert d'ouvertures d'unité Covid-19, décidées dans l'urgence et sans concertation avec le corps médico-infirmier, alors même que les lits libérés pour l'accueil de patients Covid-19 sont déjà largement suffisants. Il s'agit de non réouverture d'unités fermées à la hussarde !

Et pourtant, le 29 avril, Olivier Véran, au micro de l'Assemblée nationale, annonçait la suspension de tous les plans de restructuration, y compris au Vinatier.

Dérive managériale, dans la droite ligne de la gouvernance hospitalière de la loi HPST. Le directeur est seul maître à bord de son navire entreprise, décide, tranche. Les pôles sont mis en concurrence. Pascal Mariotti joue des rivalités entre médecins et favorise le clivage comme stratégie.

En pleine crise institutionnelle, il décide de ne plus recevoir les syndicats de personnels soignants, sauf celui qui soutient ses projets.

Dérive idéologique, qui voit se mettre en place l'hégémonie de l'approche neuronale dans la discipline.

Pascal Mariotti promeut les universitaires neuroscientifiques ! Il s'autorise à dire sa volonté d'interdiction professionnelle de la psychanalyse, laisse son directeur des soins mépriser les médecins défenseurs de la psychiatrie de secteur dans le bulletin quotidien de l'hôpital.

Les médecins ayant encore une affinité avec le champ psychanalytique ou la psychothérapie institutionnelle sont au mieux priés de partir, au pire terrorisés et bloqués dans leur parcours, et aussi non recrutés.

Combien de temps les professionnels de la psychiatrie subiront-ils ce pouvoir gestionnaire technocratique ?

L'USP en appelle à la reprise d'un dialogue social démocratique avec tous les personnels du Vinatier.

L'USP demande la réouverture des unités actuellement fermées du Vinatier pour accueillir les nouveaux patients qui arrivent nombreux dans ce 2<sup>e</sup> temps de la crise sanitaire dans le cadre d'une politique de secteur et dans une vraie concertation avec les équipes.

L'USP demande à ce que toutes les approches de notre discipline gardent leur place au Vinatier, sans exclusivité pour les approches neurocomportementales.

L'USP demande à ce que Pascal Mariotti et tous les directeurs qui suivent sa voie soient remis à disposition du ministère.

Pour le conseil national  
Delphine Glachant, Présidente  
Jean-Pierre Martin, Membre du CN